

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA FORCE POLICIÈRE BNPP

Belle-Baie, le 16 septembre 2024 - La Ville de Belle-Baie et la police municipale BNPP, représentée par la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, section locale 1386, ont ratifié aujourd'hui une nouvelle convention collective. Les syndiqués s'étaient prononcés à 100 % en faveur de l'entente de principe le 14 août 2024.

À la suite de l'expiration de la précédente convention collective le 31 décembre 2023, des négociations fructueuses ont permis de conclure une entente qui répond aux attentes des deux parties tout en garantissant un service de police de qualité pour les citoyens de Belle-Baie.

« La sécurité de nos citoyens est une priorité absolue et ce nouvel accord collectif reflète notre détermination à fournir les ressources nécessaires pour soutenir notre force de police municipale. Nous sommes reconnaissants pour la coopération et le professionnalisme démontrés tout au long de ces négociations. », a déclaré Daniel Guitard, maire de Belle-Baie.

Cette convention, qui couvre la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026, prévoit des augmentations salariales de 3 % en 2024 et de 3,5 % en 2025 et 2026. De plus, un ajustement salarial de 6 % sera accordé aux membres syndiqués de la BNPP pour la première année, afin d'aligner leur rémunération sur celle des autres forces de l'ordre de la région.

« La signature de cette nouvelle convention collective représente une étape importante pour assurer des conditions de travail justes et équitables à nos membres, a souligné Marc Comeau, le président du syndicat de la BNPP. Nous apprécions le soutien de la Ville dans cette démarche et cette entente contribuera à renforcer notre engagement à servir la communauté de Belle-Baie. »

... / ...

Cette convention jouera un rôle crucial dans le recrutement et la rétention de policiers, en offrant des conditions de travail concurrentielles et attractives, favorisant ainsi la stabilité et la pérennité de la force policière municipale.

La police BNPP a été fondée en 1981 et compte 20 employés.

- 30 -



Assis : Wanda St-Laurent, la greffière de la Ville de Belle-Baie, Daniel Guitard, maire de Belle-Baie, Marc Comeau, le président du syndicat de la police BNPP, local 1386 de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique et le vice-président, Paul-Mathieu Roy.
Debout : Roger Clavet, le chef de la BNPP.